



ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

Secretariat
P. O. Box 5243

المنظمة المتحدة الأفريقية

المكتب
ب. ب. 5243

ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAIN

Secrétariat
B. P. 5243

المنظمة المتحدة الأفريقية

CONSEIL DES MINISTRES

Vingt-Septième Session Ordinaire

Port-Louis (Ile Maurice)

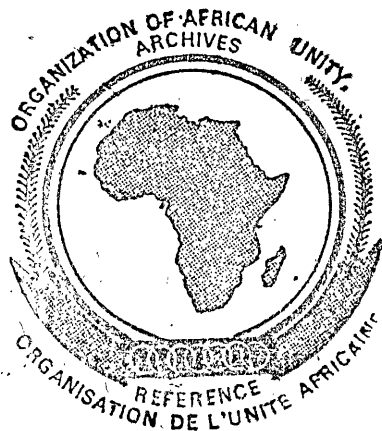
24 - 29 Juin 1976

CM/736 (XXVII)

R A P P O R T

DU SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF DE L'OUA

SUR LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT



CM 0736

MICROFICHE

Rapport du Secrétaire Général Administratif
de l'OUA
sur la Situation au Moyen-Orient

1. En vertu de sa résolution CM/Res.459(XXVI), le Conseil des Ministres de l'OUA avait demandé au Secrétaire Général Administratif de suivre de près l'évolution du Problème du Moyen-Orient et de faire rapport à la 27ème session du Conseil des Ministres. Il avait également décidé de maintenir comme l'un des points prioritaires à l'ordre du jour de la présente session du Conseil des Ministres de l'OUA, le problème du Moyen-Orient.
2. Conformément à ces directives, le Secrétaire Général Administratif soumet au Conseil le présent rapport concernant la perpétuation de l'agression israélienne par l'occupation des territoires arabes depuis juin 1967.
3. L'évolution du problème du Moyen-Orient, au cours de cette période, s'est caractérisée par trois faits fondamentaux :

- a) Israël a poursuivi ses actes illégitimes en territoire occupé ainsi que les mesures prises à l'encontre de la population vivant dans ces territoires; les autorités israéliennes continuent, en effet, à établir des colonies de peuplement et à installer de nouveaux colons en territoire arabe occupé, d'où les violentes confrontations entre la population arabe et les forces d'occupation au cours desquelles un grand nombre de personnes a été tué ou blessé. Les autorités d'occupation ont alors décrété le couvre-feu et procédé à l'arrestation de plusieurs personnes parmi la population arabe.

La question ayant été portée devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies en mars dernier, ses membres ont condamné les mesures israéliennes comme étant illégitimes, mais le veto américain a, cependant, empêché le Conseil d'adopter une résolution définitive, bien que les autres membres du Conseil aient condamné ces mesures illégitimes. Le Conseil de Sécurité s'est réuni de nouveau en mai dernier à l'initiative de la République Arabe d'Egypte pour discuter de la politique de "judaïsation" poursuivie implacablement en territoire occupé par Israël. Construction des colonies de peuplement, destruction des villages, expulsion de la population et mesures de répression et de terrorisme sans cesse accrus sont les éléments constitués de cette politique de "judaïsation".

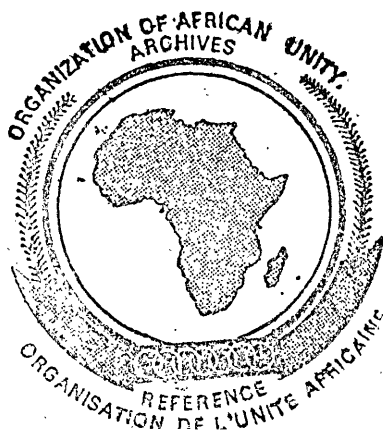
- b) Par ailleurs, le Secrétaire Général des Nations Unies a pris l'initiative d'activer le processus susceptible d'aboutir à un règlement pacifique et équitable au Moyen-Orient. Il a ainsi chargé le Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Politiques d'entreprendre une tournée de consultations avec toutes les parties y compris l'OLP ainsi que les deux super-puissances co-présidentes de la Conférence de Genève. Par la suite, il a adressé, le 1er Avril 1976, une note à toutes les parties en conflit, leur proposant d'entamer au plus tôt des consultations avec leurs représentants à New York, y compris le représentant de l'OLP. Ces consultations doivent commencer dans les semaines à venir. L'initiative du Secrétaire Général tend à débloquer le problème et à mettre un terme aux tentatives faites en vue de geler la situation et d'imposer de nouveau un état de "ni paix ni guerre", avec tout ce que cela peut comporter comme graves conséquences.
- c) L'intensification de la coopération entre Israël et l'Afrique du Sud dans tous les domaines et notamment dans les domaines politique et économique et la réalisation d'une complémentarité nettement plus définie entre les deux Etats grâce à la parfaite identité de leurs idéologies racistes, de leurs plans expansionnistes et de leurs rêves de domination. Il y a lieu d'ajouter à tout cela l'accentuation de leur isolement politique et la condamnation de leur politique par l'opinion publique mondiale.

Nous nous devons, en outre, de rappeler l'intensification de la guerre de libération menée contre Israël et l'Afrique du Sud et l'agitation que soulève leur politique raciste et impérialiste.

Il y a lieu, en effet, de noter que le degré de coopération et de complémentarité militaire entre Israël et l'Afrique du Sud a atteint un stade fort dangereux se caractérisant par l'échange des missiles, des armements maritimes et des avions. Israël fournit en effet à l'Afrique du Sud des appareils appelés "Kfir" et qui ont été construits en Israël selon le prototype des avions "Mirage".

Cet état de choses requiert des Etats membres de l'OUA une plus grande vigilance et une plus étroite coopération, afin de pouvoir faire face à cette alliance des racistes et à mettre en échec ce grave complot ourdi contre les mouvements de libération soutenus par l'OUA dont l'une des tâches fondamentales est d'aider tous les peuples d'Afrique et tous les peuples militants du monde à jouir de la liberté et de l'égalité.

4. Le Secrétaire Général Administratif estime que ces développements prouvent qu'Israël s'obstine toujours dans sa politique consistant à entraver tous les efforts des pays Arabes et d'Afrique pour restaurer une paix juste et durable au Proche-Orient. Il est, cependant, certain que cette paix - comme l'ont d'ailleurs affirmé les résolutions des Nations Unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine - ne peut reposer sur une politique israélienne d'usurpation des terres par la force, de même qu'elle ne peut être réalisée sans que l'on ne reconnaisse explicitement que le fond du problème réside dans la cause du peuple palestinien et dans la reconnaissance de l'OLP en tant que seul représentant légitime de ce peuple.
5. Le Secrétaire Général est confiant que le maintien de l'appui Africain sous ses différentes manifestations et qui se trouve confirmé par l'attitude adoptée par les Etats membres à l'égard d'Israël, constituera un puissant soutien à la cause palestinienne dans ses efforts pour l'instauration d'une paix juste et durable.
6. Le Secrétaire Général Administratif continuera à suivre de près l'évolution de la situation et fera rapport à la prochaine session du Conseil des Ministres.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

1976-06

Report of the Administrative Secretary-General on the Situation in the Middle East

Organization of African Unity

African Union

<https://archives.au.int/handle/123456789/9546>

Downloaded from African Union Common Repository